

BON DE COMMANDE VIDANGE D'UNE INSTALLATION D'ANC

Dans le cadre de la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne a souhaité mettre à disposition un service d'entretien des assainissements non collectifs.

Pour un bon fonctionnement, les fosses doivent être vidangées lorsque les boues atteignent 50% du volume utile.

La nécessité de la vidange sera justifiée lors du contrôle effectué par le technicien mandaté par le SPANC ou par l'urgence d'un dysfonctionnement.

La CCESG a fait le choix de l'entreprise SARP Centre Est sur les critères compétences et qualité, la mutualisation des commandes permettant d'obtenir des tarifs attractifs, à charge du propriétaire ou de l'occupant des lieux.

Nature de la prestation sur avis de la Communauté de Communes :

- Vidange programmée (sous 45 jours maximum)
 Vidange urgente sous 24 h (jours ouvrables)
 Vidange urgente sous 5 jours ouvrables

Demander :

Nom et Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous :
E-mail :

Localisation de l'installation :

Adresse de l'installation :
Code postal : Ville :
Section et n° de parcelle : Coordonnées : X : Y :
 Locataire Propriétaire

ATTENTION !

Ce bon de commande, rempli par mes soins, n'a pas de valeur de facture, la facture de ma vidange sera établie par la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne après intervention. Je m'engage à la payer dès réception.

Je préviens au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise SARP Centre Est au 03 85 46 94 00 si je ne peux pas être présent au rendez-vous.

Si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut pas être rendu accessible (regard dégagé avec bouchon ouvert), un déplacement sans intervention vous sera facturé.

Information(s) obligatoire(s) à cocher :

- accès difficile distance importante autre

Merci de remplir le tableau ci-dessous en y reportant le prix adapté à votre cas

Prestation vidange ANC Tarifs valables à compter de mai 2021	Unité	Prix en € TTC	Quantité	Prix de la prestation commandée
Vidange d'une fosse (toutes eaux, septique ou étanche) jusqu'à 2 000 l sans bac dégraisseur	Forfait	191,20		
Au-delà : le m ³ supplémentaire extrait	m ³	42,40		
Vidange d'un bac à graisse jusqu'à 500 litres	Forfait	121,00		
Au-delà : le m ³ supplémentaire extrait	m ³	60,50		
Vidange d'un poste de relevage : le m ³ extrait	m ³	42,40		
Vidange de micro station d'épuration : le m ³ extrait	m ³	84,70		
Mise en place de tuyaux supplémentaire au-delà de 50 m (coût par fraction de 10 mètres)	10 ml	36,30		
Remplacement ou complément de pouzzolane	kg	18,20		
Dégagement d'un regard non accessible et non visible lors d'une intervention programmée	Forfait	36,30		
Déplacement sans intervention (forfait)	Forfait	60,50		
Supplément pour intervention sous 24h (jours ouvrables)	Forfait	100,40		
Supplément pour intervention sous 5 jours ouvrables	Forfait	64,10		

Document à joindre : CERFA 13948*03

J'ai pris connaissance des points ci-dessus

Signature du demandeur :

Nom Prénom : Date :

Lu et approuvé

Réservé à l'administration
Numéro SPANC :

***Bon de commande à envoyer à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
Par mail : spanc@cc-saonegrosne.fr
ou par courrier : 30 Rue des Muriers 71240 SENNECEY LE GRAND***